Les communiqués de la Cour de cassation en Droit du travail (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :
s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a8cf6747-32f2-4f5f-bea3-52a70dc2cdf8

ns générales

cheresse, Tiffany
émoire : MAZEAUD ANTOINE
iversité Panthéon-Assas - Master Droit social
on : 01-01-2011

.'idée suivant laquelle il n'y a pas de Société sans communication n'est pas nouvelle. La fonction de la communication, éminemment
e, demeure intrinsèquement liée à l'expérience humaine et trouve des échos dans divers domaines, tels que la Politique, l'Économie
les Beaux-arts, mais aussi le Droit. En Droit, la communication a occupé et occupe toujours une place de choix, à tel point qu'il ne
natoire d'affirmer qu'il n'y a pas de Droit sans communication. La publication des textes réglementaires ou législatifs et de la
pparaît indispensable pour l'accessibilité au Droit et, plus généralement, pour la garantie des droits des citoyens. C'est notamment
cation qu'« au cours des siècles, la jurisprudence de la Cour de cassation a fait progresser le Droit, parce qu'elle s'est constamment
ue la considération due à la norme ne chasse pas l'humain de la justice des hommes et assure le respect effectif de leurs droits ».
de diffusion, les juridictions internationales et communautaires disposent de différents supports, le principal étant celui de l'Internet,
a dépassé toutes les espérances et les craintes. Le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la
a permis aux juridictions, principalement aux Cours suprêmes, de différents États d'affiner leurs politiques de diffusion, mettant ains
public, juriste ou profane, les décisions rendues sur leurs sites Internet. La dématérialisation de la communication a donc supplanté
es décisions sur papier.
es : Cour de cassation, Droit du tavail

ns techniques

tion
ment PDF

ns complémentaires

gine :
iv-pantheon-assas-ori-1692
urce : Ressource documentaire